



Agence internationale de l'énergie atomique
CIRCULAIRE D'INFORMATION

INF

INFCIRC/402/Add.2*
28 février 1997

Distr. GENERALE

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

**PROTOCOLE COMMUN RELATIF A L'APPLICATION
DE LA CONVENTION DE VIENNE ET
DE LA CONVENTION DE PARIS**

Signatures, ratifications, acceptations, approbations ou adhésions
au 31 décembre 1996

Etat	Date de signature	Moyen et date d'expression du consentement à être lié	Entrée en vigueur
Allemagne	21 sept. 1988		
Argentine	21 sept. 1988		
Belgique	21 sept. 1988		
Bulgarie		adhésion (V) instrument déposé le 24 août 1994	24 nov. 1994
Cameroun	7 déc. 1988	ratification (V) instrument déposé le 28 oct. 1991	27 avril 1992
Chili	21 sept. 1988	ratification (V) instrument déposé le 23 nov. 1989	27 avril 1992
Croatie		adhésion (V) instrument déposé le 10 mai 1994	10 août 1994
Danemark	21 sept. 1988	ratification ^{1/} (P) instrument déposé le 26 mai 1989	27 avril 1992
Egypte	21 sept. 1988	ratification (V) instrument déposé le 10 août 1989	27 avril 1992
Espagne	21 sept. 1988		
Estonie		adhésion (V) instrument déposé le 9 mai 1994	9 août 1994
Finlande	21 sept. 1988	acceptation (P) instrument déposé le 3 oct. 1994	3 janv. 1995
France	21 juin 1989		
Grèce	21 sept. 1988		
Hongrie	20 sept. 1989	approbation (V) instrument déposé le 26 mars 1990	27 avril 1992

*/ Le présent document incorpore les renseignements donnés dans le document INFCIRC/402/Add.1. Il remplace donc ce document.

Etat	Date de signature	Moyen et date d'expression du consentement à être lié	Entrée en vigueur
Italie	21 sept. 1988	ratification (P) instrument déposé le 31 juil. 1991	27 avril 1992
Lettonie		adhésion (V) instrument déposé le 15 mars 1995	15 juin 1995
Lituanie		adhésion (V) instrument déposé le 20 sept. 1993	20 déc. 1993
Maroc	21 sept. 1988		
Norvège	21 sept. 1988	ratification (P) instrument déposé le 11 mars 1991	27 avril 1992
Pays-Bas	21 sept. 1988	acceptation ^{2/} (P) instrument déposé le 1er août 1991	27 avril 1992
Philippines	21 sept. 1988		
Pologne		adhésion (V) instrument déposé le 23 janv. 1990	27 avril 1992
Portugal	21 sept. 1988		
Roumanie		adhésion (V) instrument déposé le 29 déc. 1992	29 mars 1993
Royaume-Uni	21 sept. 1988		
Rép. slovaque		adhésion (V) instrument déposé le 7 mars 1995	7 juin 1995
Rép. tchèque		adhésion (V) instrument déposé le 24 mars 1994	24 juin 1994
Slovénie		adhésion (V) instrument déposé le 27 janv. 1995	27 avril 1995
Suède	21 sept. 1988	ratification (P) instrument déposé le 27 janv. 1992	27 avril 1992
Suisse	21 sept. 1988		
Turquie	21 sept. 1988		
Etat :	22 signataires		
	20 Parties		

Le Protocole commun est entré en vigueur le 27 avril 1992, soit trois mois après la date de dépôt des instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion d'au moins cinq Etats parties à la Convention de Vienne et cinq Etats parties à la Convention de Paris.

(P) Partie à la Convention de Paris, (V) Partie à la Convention de Vienne

^{1/} N'inclut pas les îles Féroé.

^{2/} Pour la partie européenne du Royaume.